



# VILLE DE VAL-D'OR

**373e SÉANCE ORDINAIRE - 18 SEPTEMBRE 2017**

---

## ORDRE DU JOUR

### Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Résolution du conseil adoptant l'ordre du jour de la 373e séance ordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, laquelle se tiendra le lundi 18 septembre 2017, à 20 h, au lieu habituel des délibérations.
2. Résolution du conseil approuvant le procès-verbal de la 372e séance ordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le mardi 5 septembre 2017, à 20 h 01, au lieu habituel des délibérations.
3. Règlements
  - 3.1. Dépôt par la greffière du certificat dressé à la suite de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement d'emprunt 2017-28.
  - 3.2. Résolution du conseil adoptant le second projet de règlement 2017-30, amendant le règlement de zonage 2014-14 et, à des fins de concordance, le plan d'urbanisme adopté en vertu du règlement 2014-13, dans le but d'agrandir la zone 657-1a, vis-à-vis les lots 4 499 645 et 4 499 646 du cadastre du Québec, à même la zone 397-Rec adjacente.
  - 3.3. Résolution du conseil adoptant le règlement 2017-32, amendant le règlement 2012-22 relatif à la vidange périodique des boues des fosses septiques, des fosses de rétention et des puisards dans le but de modifier ses articles 10.2 et 16.
  - 3.4. Résolution du conseil adoptant le règlement 2017-33, amendant le règlement 2003-40 concernant les nuisances, la paix, le bon ordre et les endroits publics dans le but de modifier ses articles 2.4, 3.1 et 3.4.
  - 3.5. Avis de motion visant à présenter le règlement 2017-23 concernant le Conseil local du patrimoine et de la culture de la Ville de Val-d'Or.
4. Autorisations de signature
  - 4.1. Résolution du conseil autorisant la signature d'un acte de cession à titre gratuit par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en faveur de la Ville, du terrain sur lequel est aménagé le parc Brisson, dans le secteur Sullivan.
  - 4.2. Résolution du conseil autorisant le maire et la greffière, ou leurs représentants légaux, à signer, pour et au nom de la Ville, des actes de cession de terrains et de servitude à intervenir entre la Ville et la Corporation de développement industriel de Val-d'Or.
  - 4.3. Résolution du conseil autorisant la signature d'un protocole d'entente à intervenir avec la Corporation de développement industriel de Val-d'Or dans le cadre de la troisième phase de développement du secteur de la rue Finlay.
5. Administration - Finances
  - 5.1. Résolution du conseil ordonnant à greffière de vendre à l'enchère publique les immeubles dont les taxes municipales devenues exigibles le ou avant le 31 décembre 2016 n'auront pas été acquittées le jeudi 23 novembre 2017, à 13 h 30.
  - 5.2. Résolution du conseil autorisant la trésorière à enchérir et à acquérir, pour et au nom de la Ville, tout immeuble qui sera mis en vente lors de la vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier qui aura lieu le jeudi 23 novembre 2017, à 13 h 30.

- 5.3. Résolution du conseil établissant la concordance et fixant à cinq ans l'échéance des règlements d'emprunt relativement à une émission d'obligations au montant de 12 000 000 \$.
  - 5.4. Résolution du conseil demandant au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de céder gratuitement à la Ville, à des fins municipales, l'emprise des rues projetées ainsi que les espaces nécessaires au traitement des eaux pluviales de la troisième phase de développement du secteur de la rue Finlay.
  - 5.5. Résolution du conseil demandant au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de céder gratuitement à la Ville, aux fins de l'installation d'une conduite d'aqueduc, une bande de terrain située au sud-est de la rue Brisson.
  - 5.6. Résolution du conseil renouvelant pour une période de cinq ans le bail intervenu entre la Société québécoise des infrastructures et la Ville concernant des locaux occupés par le Conservatoire de musique de Val-d'Or dans l'immeuble situé au 600 de la 7e Rue.
6. Mandat services professionnels
    - 6.1. Résolution du conseil retenant les services de Géoposition, arpenteurs-géomètres inc., pour la réalisation des travaux d'arpentage et de cadastre des futures voies de circulation et de drainage longeant la rue des Panneaux.
    - 6.2. Résolution du conseil retenant les services de Géoposition, arpenteurs-géomètres inc., pour la réalisation de travaux de cadastre et de piquetage, ainsi que la présentation d'un projet de lotissement de la rue Sévigny.
7. Délégations - Représentations - Nominations
    - 7.1. Résolution du conseil déléguant le directeur des communications à une conférence sur les communications internes offerte par *Les Affaires*, à Montréal, le 5 décembre 2017.
    - 7.2. Résolution du conseil désignant un représentant du pôle de Val-d'Or au sein du comité de suivi de la politique de développement social de la MRC de La Vallée-de-l'Or.
8. Appel d'offres - Soumissions
    - 8.1. Résolution du conseil ratifiant l'ouverture des soumissions relatives à l'achat d'essence régulière sans plomb et de carburant diesel, et octroyant le contrat s'il y a lieu.
9. Aménagement et urbanisme
    - 9.1. Résolution du conseil approuvant le plan-projet de lotissement de la troisième phase de développement du secteur de la rue Finlay, préparé par Géoposition, arpenteurs-géomètres inc.
    - 9.2. Résolution du conseil demandant à la MRC de La Vallée-de-l'Or de modifier son schéma d'aménagement et de développement afin de permettre, à l'entrée de la ville située à l'est, à l'intérieur du périmètre urbain, la location d'un nombre maximal de dix chambres d'hôtel à titre d'usage complémentaire à ceux d'un arrêt routier en milieu industriel, à être implanté sur la 3e Avenue Est.
    - 9.3. Résolution du conseil approuvant la description technique et identifiant les voies de circulation de la zone urbaine du secteur Dubuisson pour lesquelles la Ville entend se prévaloir de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* afin d'en devenir propriétaire.
10. Autres
    - 10.1. Résolution du conseil statuant sur une demande d'aménagement d'une aire de stationnement publique dans le secteur de la pourvoirie Les Fournisseurs du Nord (Baie-Carrière) inc. ou dans celui de la Pointe-de-la-C.I.P.

11. Questions diverses.
12. Correspondance.
13. Période de questions réservée au public.
14. Levée de la séance.

*Annie Lafond*

---

**Me ANNIE LAFOND, notaire  
Greffière**